

JEAN-MARIE BOCKEL

Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du tourisme

Jean-Marie Bockel succède à Michel Crépeau rue de Lille, l'ancien ministre du Commerce remplaçant Robert Badinter au ministère de la Justice, lui-même étant nommé président du Conseil Constitutionnel. Jean-Marie Bockel, qui occupait jusqu'ici la fonction de secrétaire d'Etat auprès de Michel Crépeau, est le plus jeune ministre du Gouvernement.

Quai Branly, il avait déjà en charge les dossiers les plus importants du commerce. En un an, il a pris toute une série de mesures en faveur de la distribution et des métiers. Parmi ces mesures, nous retiendrons le dispositif pour soutenir les efforts de la distribution sur les marchés extérieurs (lire «Franchise Magazine» numéro 32), l'amélioration des conditions de transmission des entreprises du commerce et de l'artisanat («Franchise Magazine» numéro 33), le projet de loi qui rend accessible le crédit-bail pour le financement des fonds de commerce. Jean-Marie Bockel a également traité le dossier franchise, mettant en place la commission de normalisation Afnor.

Le jeune ministre avait fait une intervention très remarquée aux IV^{èmes} Assises nationales du commerce, le 25 mars 1985 («Franchise Magazine» numéro 33). Rappelant le rôle régulateur de l'Etat il déclarait : *«Vous ne voulez pas d'une concurrence sauvage qui ne donne pas sa chance à celui dont le travail est le seul capital? Vous ne voulez pas l'affaiblissement du tissu commercial, notamment dans les zones rurales? Moi non plus! Libre initiative, remise en cause des ordonnances de 1945, plus de souplesse dans les rapports sociaux... ce sont de vraies questions qui ne se régleront pas par des incantations. Il est évident que le marché doit jouer pleinement son rôle et que le décideur doit avoir la liberté d'initiative, sans que l'administration prétende tout contrôler et tout administrer. Cependant, l'Etat doit disposer de moyens de régulation: je pense à la concurrence. Mais*



aussi, comme dans les autres pays, de moyens d'orientation pour assurer les grands équilibres financiers et garantir à chaque citoyen, à chaque entreprise, la réalisation de son projet (...). L'Etat fixe les grandes orientations et les entreprises font le reste (...).

Michel Crépeau a marqué son ministère par un train de mesures parmi lesquelles les statuts des conjoints et le statut de l'Eurl (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée).

Patrick FAURE

Un passé politique très riche

Né le 22 juin 1950 à Strasbourg (Bas-Rhin), Jean-Marie Bockel est marié et père de trois enfants: Sarah, François et Pauline. Sa femme, Marie-Odile Mayer-Bockel, est avocate au Barreau de Mulhouse.

- Adhère au MARC (Mouvement d'Action et de Recherche Critique) en 1970.
- Avocat au Barreau de Mulhouse en 1973, il adhère au Parti Socialiste la même année.
- Responsable des Jeunesses socialistes du Haut-Rhin de 1974 à 1975.
- Officier de réserve (capitaine), il a participé au travail de la Commission Armée Nouvelle entre 1975 et 1978.
- Directeur de la publication du journal «Le Nouveau Republicain», de 1976 à 1977.
- Secrétaire fédéral à la formation de la Fédération du Haut-Rhin, de 1977 à 1979.
- Membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, de 1977 à 1980.
- Secrétaire de Section à Mulhouse, de 1980 à 1981.
- Secrétaire du Comité de ville du Parti Socialiste de Mulhouse depuis 1981.
- Président de l'Union départementale de la Fédération des élus socialistes et républicain depuis avril 1983.
- **Elu député du Haut-Rhin en 1981.**

Durant son mandat parlementaire, M. Jean-Marie Bockel fut :

- Président du Groupe d'amitié France-Mozambique à l'Assemblée nationale
- Vice-président du Groupe d'amitié France-RFA.
- Parlementaire chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation (Etude des conditions d'harmonisation du droit national et du droit local alsacien et mosellan) en 1982.
- Rapporteur de la loi Quilliot relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs en 1982.
- Rapporteur de la loi relative à la location-accession à la propriété en 1984
- **Conseiller régional d'Alsace** de juin 1981 à juillet 1984.
- **Elu conseiller général du Haut-Rhin** le 21 mars 1982 (canton de Mulhouse-Nord).
- **Conseiller municipal de Mulhouse** depuis 1983.
- Nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme le 23 juillet 1984, il cède son siège de député à M. Jean Grimont.